Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/09/2020 - 3299 - 2012 B 00770 - 753 723 147 - ABEILLE SERVICES

État préparatoire au Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

					Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209	210		
	Production vendue : - Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : - Services		217	218	3 900,00	3 925,00
	Production stockée			222		
	Production immobilisée			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	3 900,00	3 925,00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			234		
	Variation de stock (marchandises)			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)			240		
	Autres charges externes			242	3 422,23	3 521,57
	Impôts, taxes et versements assimilés			244	347,29	347,28
	Rémunérations du personnel			250		
	Charges sociales			252		
	Dotations aux amortissements			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		0,18
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	3 769,52	3 869,03
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION				270	130,48	55,97
Produits et charges divers	Produits financiers			(III) 280		
	Produits exceptionnels			(IV) 290		
	Charges financières			(V) 294		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	347	(VI) 300	0,27	
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles	348			
	Impôts sur les bénéfices			(VII) 306		
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	130,21	55,97
B- RÉSULTAT FISCAL				312	130,21	314 55,97
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	0,00	330
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies) 127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies) 138
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer 344		Créance due au report en arrière de déficit 346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352 130,21	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)				356	
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 Déficit col.2	370 130,21	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	380	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel* 376		Dont apprentis	handicapés	Effectif affecté à l'activité artisanale 861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* 399			

Certifiés Conformes

État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €

ACTIF			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019 Brut	Amortis. Provisions	Net	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010	012		
		- Autres	014	016		
	Immobilisations corporelles		028	030		
	Immobilisations financières (1)		040	042		
	Total I (5)		044 0,00	048 0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050	052		
	STOCKS Marchandises		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068 240,00	070	240,00	390,00
		- Autres (3)	072 194,00	074	194,00	469,10
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 1 303,57	086	1 303,57	8,54
	Charges constatées d'avance		092	094		
	Total II		096 1 737,57	098 0,00	1 737,57	867,64
Total général (I+II)			110 1 737,57	112 0,00	1 737,57	867,64

PASSIF			01/01/2019 - 31/12/2019 Net	01/01/2018 - 31/12/2018 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	1 000,00	1 000,00
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées	130		
	Autres réserves	132		
	Report à nouveau	134	-917,36	-973,33
	Résultat de l'exercice	136	130,21	55,97
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	212,85	82,64
Provisions pour risques et charges	Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 1 053,72)	172	1 524,72	785,00
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 524,72	785,00
Total général (I+II+III)		180	1 737,57	867,64

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Certifiés conformes

ABEILLE SERVICES

Société par Actions Simplifiées au Capital de 1 000 Euros

Quartier Pie Fouquet – 760 chemin du Luberon – 13840 ROGNES.
SIRET : 753 723 147 00025
Tel : 06.06.75.75.55

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE ORDINAIRE DECISSIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 3 JUIN 2020

Je soussignée Cristelle BARD, agissant en qualité de présidente et seul associé de la SASU Abeille Services, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes
- Continuation de l'activité.

Résolution 1 – Approbation des comptes
L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 – Continuation de l'activité
L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 130 € (Cent trente euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- La totalité du bénéfice est affectée à la reconstitution des capitaux propres de la société.

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale précédente, l'associé unique, délibérant conformément aux dispositions des statuts et de la législation en vigueur, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.
L'associé unique constate que les capitaux propres sont à nouveau positifs à la clôture du quatrième exercice suivant celui au cours duquel la constatation de la perte est intervenue.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal par l'associé unique, pour servir de faire valoir ce que de droit

Fait à Rognes, le 3 juin 2020.

C. Bard

Certifiés Conformes.